

**Syndicat Mixte Cantal Attractivité
République Française**

Affichage Public réglementaire
effectué
du 11/4/25 au 11/6/25
Conseil départemental

DELIBERATION DE COMITE SYNDICAL

Séance du : 14 mars 2025 à 9h00
Hôtel du Département, Salon Roger Besse

OBJET : Adoption du procès verbal du comité syndical du 11 octobre 2024

2025-001

Date de la convocation : 28 février 2025

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents : 13

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 13

Étaient présents :

Collège des collectivités :

- Bruno FAURE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles CHABRIER, Conseil départemental du Cantal
- Marina BESSE, Conseil départemental du Cantal
- Gilles COMBELLE, Conseil départemental du Cantal
- Jean-Jacques MONLOUBOU, Conseil départemental du Cantal (suppléant)
- Isabelle LANTUEJOUL, Conseil départemental du Cantal (suppléante)
- Edwige ZANCHI, Commune de Mauriac
- Philippe DELORT, Commune de St Flour

Collège des EPCI :

- Valérie CABECAS, Communauté de Communes du Pays Gentiane
- Louis CHAMBON, Communauté de Communes du Pays de Salers
- Maryse BONNET, Communauté de Communes du Pays de Mauriac (suppléante)
- Stéphane BRIANT, Communauté de Communes Sumène Artense

Collège des consulaires :

- Thierry PERBET, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cantal

Absents –excusés :

- Valérie RUEDA, Conseil départemental du Cantal
- Christophe VIDAL, St Flour communauté
- Didier ACHALME, Hautes Terres Communauté
- Philippe MOURGUES, Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès
- Nicolas BARDY, Chambre d'Agriculture du Cantal
- Laurent LADOUX, Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal,

A été désignée secrétaire de séance : Marina BESSE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président expose le projet de procès verbal de la séance du 11 octobre 2024 qui a été joint à la convocation de chaque élu,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

D'APPROUVER le procès verbal de la séance du 11 octobre 2024, joint à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte Cantal Attractivité

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Faure', written over a horizontal line.

Bruno FAURE

PREFECTURE DU CANTAL
11 AVR. 2025
BUREAU DU COURRIER

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Notification / publication du :